



Le ministre de la Santé, Hugh John (Ted) Flemming, demande aux médecins de faire leur part afin de limiter les dépenses du gouvernement provincial en santé. - Acadie Nouvelle: Archives

Santé: nous n'avons pas un problème d'argent, nous avons un problème de gestion

Hon. Hugh J. Flemming, c. r.
Député conservateur de *Rothsay* et ministre de la Santé

Le troisième budget de notre gouvernement a été historique en ce qui concerne le domaine de la santé. Pour la première fois, depuis aussi longtemps que l'on peut se souvenir, le budget du ministère de la Santé n'augmente pas. Ce n'était pas une ordonnance facile à livrer, mais le remède est nécessaire.

Par le passé, quel qu'ait été le niveau de pression financière, le budget du ministère de la Santé augmentait. En résultat, environ 40 % de chaque dollar dépensé par le gouvernement est aujourd'hui réservé aux dépenses de santé. À l'heure actuelle, nous dépensons pour les soins de santé 1 milliard \$ de plus qu'il y a dix ans.

En ce moment, notre province fait face à des pressions budgétaires inégalées et la santé ne peut plus être l'exception à la règle. Les défis économiques ne sont pas nouveaux pour le Nouveau-Brunswick, mais la situation sort de l'ordinaire. Les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux de toute l'Amérique du Nord sont aux prises avec des déficits. Cela concerne même l'Alberta. Qui aurait pu le croire?

Je n'ai pas d'autre choix que de me lancer dans la construction d'un système de soins de santé durable, dans les limites du budget existant du ministère de la Santé. Cette année, notre gouvernement augmentera les investissements pour les soins de santé pri-

maires, les services de santé mentale, les services de dépistage du cancer, il fournira un accès plus équitable aux services de soins de santé et remplacera l'équipement désuet, et ce, tout en respectant notre budget.

L'objectif de notre gouvernement est de bâtir un système viable, financé par l'État, qui place le patient au premier plan et qui existera encore pour les générations futures. Nous possédons, et nous devons continuer d'avoir un système de soins de santé de classe mondiale. Pour parvenir à le préserver et à l'améliorer, nous devons étudier sérieusement la façon dont nous conduisons nos affaires.

Au cours des consultations sur le Plan provincial de la santé, l'été dernier, les Néo-Brunswickois ont clamé haut et fort que nous devons utiliser leur argent pour les soins de santé plus efficacement et plus sagement. Ils nous ont affirmé que 40 % de chaque dollar est suffisant et nous les écoutons. Comme je l'ai déjà indiqué, avec un budget de 2,6 milliards \$ pour 750 000 personnes, nous n'avons pas un problème d'argent: nous avons un problème de gestion.

Les gouvernements précédents n'ont pas pris le virage du changement parce qu'ils ont considéré, entre autres, que les soins de santé touchent de près les personnes. Environ 74 % du budget de 2,6 milliards \$ de mon ministère sert à payer les salaires des travailleurs de la santé de notre pro-

vince, y compris les médecins. En réalité, la facturation à l'assurance-maladie représente environ 25 % de tout le budget. En d'autres termes, nous versons environ 600 millions \$ par année à quelque 1600 médecins.

Je respecte les médecins et je leur suis reconnaissant du travail qu'ils accomplissent dans notre province. Bon nombre d'entre eux sont mes amis, mes voisins et mes électeurs. Cela dit, je ne peux pas, en mon âme et conscience, demander au personnel infirmier, aux pharmaciens, aux employés des hôpitaux, aux employés syndiqués et non syndiqués, ou encore à nos fournisseurs, de réaliser des économies tout en excluant les médecins de notre province de cet exercice. Je ne pense pas que trouver une réduction de 20 millions \$ sur un budget de 600 millions \$ soit une demande excessive, tout spécialement lorsqu'une partie des économies a déjà été mise en lumière par mon ministère. D'après nos calculs, ces économies, après impôt, ne devraient représenter que 1 % du salaire moyen d'un médecin.

Un plafonnement de la facturation établit une limite du montant que la province paie pour la facturation à l'assurance-maladie. Les médecins sont payés à un tarif réduit si le montant trimestriel est dépassé. Par exemple, l'assurance-maladie paie une somme de 43,50 \$ pour une visite à un médecin de famille. Si les versements dépassent

le budget de 1 %, les médecins de famille recevraient 43,06 \$ par visite au trimestre suivant. Nous payons les médecins 190 \$ l'heure pour offrir des services à l'urgence ainsi, leur paie serait réduite à 188,10 \$ l'heure pour le trimestre suivant.

Le plafonnement de la facturation n'était pas mon premier choix. Je préférerais travailler avec la société médicale et avec ses membres pour obtenir des résultats pour l'ensemble des Néo-Brunswickois. Notre ministère reste ouvert à toute idée qu'elle pourrait proposer.

Je suis convaincu que les médecins sont sincères dans leur désir de construire un système plus solide et qu'ils possèdent les connaissances qui permettraient de réaliser ces économies en temps opportun. Je trouve regrettable qu'à ce jour, nous n'ayons pas encore réussi à tenir des discussions.

J'ai décidé de me présenter aux élections parce que je voulais travailler pour mes concitoyens et apporter un réel changement à cette province. S'il y a un domaine où c'est possible, c'est bien la reconstruction de notre système de soins de santé.

Ma porte reste ouverte à la Société médicale du Nouveau-Brunswick qui, je l'espère, reconsidérera sa position. Pour mettre en place un système de soins de santé viable, nous avons besoin des médecins. Nous parcourons plus de chemin ensemble que chacun seuls de notre côté. ■